

L'ÉQUIPE SPÉCIFIQUE



L'équipe de l'**EEAP Calypso** est composée de :

- Educateurs de jeunes enfants
- Educateurs spécialisés
- Aide médico-psychologiques et aides soignants
- Enseignantes
- Paramédicaux : kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciennes, orthoptiste, orthophoniste
- Psychologue
- Médecin
- Infirmières
- Assistante de service social
- Secrétaires
- Adjointe de direction
- Directrice



L'établissement travaille en **partenariat** avec :

- Des médecins MPR (*Médecine Physique et de Réadaptation*) et les Centres Hospitaliers,
- Des professionnels de soins en libéral,
- Les médecins libéraux,
- Les services de l'Éducation Nationale,
- La Maison Départementale de l'Autonomie,
- Les centres de loisirs,
- Les structures d'accueil pour adultes (*FAM, MAS...*)...

CONTACT



📞 **Secrétariat : 02.43.64.17.77**

ouvert du lundi au vendredi
9h00-12h00 et 14h00-17h00

✉ eeap.laval@apf.asso.fr

🌐 <https://pole-enfance53.apf-francehandicap-pdl.com/>



EEAP Calypso
40 rue de Picardie
53000 LAVAL



L'**EEAP Calypso** est géré par



Pôle Enfance
Laval (53)

EEAP Calypso

Etablissement pour **E**nfants et
Adolescents **P**olyhandicapés

Département de la Mayenne (53)



**Accueil médico-social
en journée et en nuitée**

**pour les enfants et
adolescents de 18 mois à 20 ans**

ACCUEIL



L'**EEAP Calypso** accueille des enfants et adolescents, âgés de 18 mois à 20 ans, polyhandicapés, domiciliés dans le département de la Mayenne.

Il accueille 32 jeunes répartis par groupe d'âge.

Il propose un accueil séquentiel ou régulier, à la journée, à la nuitée, et/ou de weekend.

L'accueil de jour est ouvert :

- **Le lundi de 10h00 à 16h00**
- **Le mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 16h00**
- **Le mercredi de 9h00 à 14h00**

La structure hébergement est ouverte un week-end par mois (du vendredi 16h00 au lundi 10h00).

Les transports peuvent être organisés par l'établissement et pris en charge par celui-ci. Ces transports concernent les matins, après-midi (mercredi seulement) et les soirs en semaine. Il fait appel à un prestataire.

L'EEAP Calypso bénéficie de la cuisine centrale du Pôle Thérèse Vohl*. Les menus et repas sont supervisés par les agents de restauration, diététicienne et infirmières.



* **Pôle Thérèse Vohl** : Etablissements et services accueillant des adultes en situation de handicap moteur et/ou polyhandicapés. Son siège est situé 26, rue Jean de Sèze à Laval.

ACCOMPAGNEMENT



L'**EEAP Calypso** a pour missions :

➤ **Apporter un accompagnement global** à l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte.

➤ **Favoriser :**

- le développement des capacités d'éveil, sensorimotrices, intellectuelles et psychologiques,
- les modes de communications, l'entrée en relation et les interactions,
- les apprentissages par différents biais : en individuel, en groupe et sur les Unités d'Enseignements rattachées à l'EEAP Calypso,
- la coordination et le soutien dans le parcours de soins,
- la pratique des soins de « nursing », de confort et de bien-être au quotidien.



➤ **Soutenir la mise en place d'activités** loisirs extérieures adaptées.

➤ **Développer le lien, avec et entre les familles :**

- Des **rencontres avec les familles** sont proposées à l'EEAP Calypso.
- Des rencontres **entre frères et sœurs** sous forme de demi-journées ou de mini-camps sont organisés chaque année.
- Des rencontres trimestrielles **entre parents** sont proposées. Ce dispositif intitulé « **PARENTEM** » permet aux parents de se rencontrer, exprimer et partager leur expérience de parent, leurs questionnements, leurs inquiétudes, leurs astuces, trouvailles, d'être soutenus.



DÉMARCHES



L'**EEAP Calypso** est un établissement financé par l'Assurance Maladie, contrôlé par l'ARS (*Agence Régionale de la Santé*) des Pays de la Loire.

Les démarches administratives sont les suivantes :

- ① **La famille doit adresser une demande d'orientation** (Dépôt d'un dossier) pour un accueil à l'EEAP Calypso auprès de la **MDA de la Mayenne** (*Maison Départementale de l'Autonomie*).
- ② **Si la MDA oriente vers l'EEAP Calypso, une notification d'orientation est envoyée à la familles par la CDAPH** (*Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées*).
- ③ **Après réception de la notification**, la famille est reçue par la directrice ou l'adjointe de direction.
- ④ **Après confirmation de la demande**, (par écrit de la famille), la direction recontacte la famille pour indiquer l'inscription sur liste d'attente ou met en œuvre la procédure d'admission si une place est disponible.

Dans l'année de l'arrivée de l'enfant ou adolescent à l'EEAP Calypso, un **PIA** (*Projet Individualisé d'Accompagnement*) est construit et mis en place. C'est un projet sur mesure pour chaque jeune par ajustement permanent à ses besoins, ses choix et ceux de ses parents.

